

TERMES DE REFERENCE

Intitulé du poste : Consultant(e) expert(e) en agroforesterie

1. Contexte

Le programme Revenus Pour la Nature, mis en œuvre par le consortium WWF - Helvetas – OSDRM, se focalise au niveau des communautés locales de bases (COBA) à l'Est de la nouvelle aire protégée COMATSA dans le district d'Andapa de la Région SAVA. Il vise à constituer un modèle qui concilie la conservation des ressources naturelles avec la résilience des communautés avoisinant l'aire protégée. La résilience peut être améliorée par l'augmentation et la diversification des revenus agricoles en développant l'accès aux marchés des produits locaux à haute valeur ajoutée : vanille, café, gingembre, cacao, etc. Dans la plupart des cas, ces cultures sont incluses dans des systèmes agroforestiers de faible performance. Il a été donc prévu de faire appel à une expertise externe pour proposer de meilleurs systèmes agroforestiers incluant l'association de culture de rente, notamment la vanille qui constitue la principale source de revenus dans la zone.

2. Objectifs du mandat

L'objectif principal du mandat est de mener une étude sur le développement de l'agroforesterie pour une meilleure diversification des revenus agricoles. En particulier, l'intervenant aura à :

- Effectuer un diagnostic des systèmes de culture de rente dans la zone, puis identifier les points à améliorer en matière d'agroforesterie : techniques/associations de culture multi-étagée optimisant les interactions écologiques (fertilité du sol et besoins des cultures, ombrages, brise-vent, microclimat, etc.) et économiques (meilleure productivité et résilience globale des exploitations) ;
- Proposer des systèmes agroforestiers basés sur la vanille (association de cultures de rente/fruitière/vivrière, itinéraire technique et calendrier cultural) qui conviennent aux stratégies de production des exploitations agricoles familiales (facile à adopter avec les moyens disponibles, en accord avec leurs objectifs, souple d'utilisation) ;
- Définir des approches de sensibilisation et de mise en œuvre concrètes des systèmes d'agroforestiers adaptés aux contextes des zones d'intervention du programme.

3. Démarche de mise en œuvre

Il est recommandé que le mandataire prenne connaissance des documentations de base consultable au bureau d'Helvetas Andapa : les rapports d'analyse des chaînes de valeurs, un rapport d'expertise en agroécologie, ainsi que d'autres bibliographies récentes concernant la zone.

Le consultant sera chargé de concevoir une méthodologie claire et appropriée au besoin du mandat, de préférence concertée avec Helvetas avant son exécution, incluant l'entretien avec les partenaires du programme (WWF, OSDRM, CSA, Société privée, etc.), des focus-group avec les COBA/Groupements de producteurs, des entretiens individuelles et des visites de parcelles de vanille.

Une restitution avec les parties prenantes du programme au niveau du bureau Andapa est à prévoir et dont les remarques émergentes sont à capitaliser dans le rapport final.

4. Résultats attendus et Livrables

- Une présentation des points essentiels des résultats de l'étude (restitution sur Powerpoint) ;
- Un rapport d'étude claire, concis et illustré (surtout pour les techniques et les systèmes de culture proposés) ;
- Une banque de données photos récapitulant les entretiens et les interventions sur terrain.

5. Lieu et période d'intervention

L'intervention du mandataire se fera en grande partie dans le district d'Andapa, au niveau de cinq villages de la commune Ambalamanasy II et de deux villages de la commune Doany, et ponctuellement selon les disponibilités des partenaires dans la ville de Sambava ou d'Andapa. La période souhaitée de l'intervention est du 25 mars au 20 avril 2019, avec un maximum de 26 homme-jours dont la répartition recommandée est comme suit :

- 2 jours pour le délai de route (déplacement aller-retour), l'orientation et la concertation avec l'équipe du programme RPN Andapa ;
- 2 jours pour les documentations de base, l'affinage de la méthodologie et du planning, ainsi que la préparation des outils de collecte de données ;
- 1 jour pour les entretiens avec les partenaires du programme ;
- 12 jours pour les travaux de terrain au niveau des COBA/Groupements de producteurs ;
- 3 jours pour le traitement et l'analyse des données ;
- 1 jour pour la restitution ;
- 5 jours pour le rapportage final.

6. Critères d'éligibilité

Le mandataire est un(e) consultant(e) (individuel(le) ou cabinet) disposant des qualifications suivantes :

- Ingénieur agronome ou titulaire d'au moins une Maîtrise en physiologie végétale, agroéconomie, ou domaine équivalent lié à l'amélioration des systèmes de culture ;
- Expériences d'au moins 3 ans dans le renforcement des capacités techniques des producteurs sur l'agroforesterie incluant de préférence la culture de vanille ;
- Expérience prouvée dans le diagnostic agraire et l'approche paysage ;
- Capacité de réflexion, d'analyse et de synthèse éprouvée ;
- Disposant d'une identification fiscal (carte CIF à jour) ;
- Excellente compétence de communication en français et malagasy (parlant notamment le Tsimihety) ;
- Connaissance des normes de certification UEBT-UTZ ou Rainforest Alliance serait un atout.

7. Procédures de soumission

Le/La candidat(e) intéressé(e) doit soumettre :

- **Une offre technique** qui synthétise la démarche pour l'intervention comprenant : (i) la compréhension du mandat ; (ii) une proposition de méthodologie claire à adopter ; (iii) un chronogramme précis de chaque étape à suivre. Elle comportera également les informations sur le/la consultant(e) notamment : (iv) CV détaillé et actualisé ; (v) carte statistique (CIF/NIF) ; (vi) Copies d'un diplôme et d'une carte d'identité nationale ; et (vii) toutes autres informations considérées nécessaires pour le déroulement de la prestation.

- **Une offre financière** pour la réalisation de la prestation suivant les activités à entreprendre. L'offre financière doit être détaillée et le montant affiché sera la valeur toute taxe comprise.

Les dossiers incomplets ne seront pas pris en compte.

Ces offres sont à envoyer par courrier électronique sous l'objet « **Consultant(e) Agroforesterie Andapa** » à l'adresse nantenaina.herimanga@helvetas.org avec en copie joel.razafindrakoto@helvetas.org et eugenia.lopez@helvetas.org au plus tard le lundi **11 mars 2019 à 17 heures locales**.